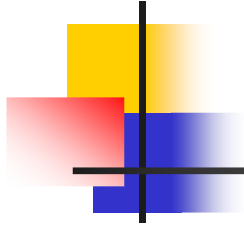




COMMISSION CADRE DE VIE

15 Mars 2010



1. Rappel des enjeux et objectifs
2. Le mode de fonctionnement
3. Les actions de la commission
4. Les groupes projets à constituer
5. Travail en groupes
6. Synthèse



1-Rappel des enjeux du projet

1. Renforcer l'attractivité du territoire
2. Mobiliser et valoriser les ressources locales
3. Maîtriser un développement harmonieux, équilibré et durable
4. Garantir des services d'accueil et d'animation de qualité
5. Assurer une plus grande solidarité entre les habitants et les communes

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BUREAU COMMUNAUTAIRE – commission FINANCES

Président / Vice-présidents

LES COMMISSIONS

**TOURISME
et CULTURE**

**VIE
ECONOMIQUE**

SOLIDARITE

**CADRE
DE VIE**

**Accessi-
bilité**

**CLETC
transferts
charges**

**CAO appel
d'offres**

Constitution de groupes-projets au sein de chaque commission

la COMMISSION transversale : COHESION TERRITORIALE

groupes-projets FORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

Une ASSEMBLEE GENERALE DE PAYS



2-Le fonctionnement

Une **commission** composée d'autant de **groupes projets** que nécessaires pour mener à bien les actions envisagées.

Une commission placée sous la responsabilité du président ou des vice-présidents de la communauté de communes.



Les groupes projets

Au sein de chaque groupe projet, un **élu référent** est désigné pour piloter les travaux du groupe.

Une deuxième personne est désignée pour participer aux côtés de l'élu référent aux travaux de la commission.

Toutes les personnes volontaires sont les bienvenues : particuliers, associations, entreprises, élus ...



Le travail des groupes projets

Les groupes projets se voient confier une mission par la commission afin de réaliser les actions validées dans le cadre du projet de territoire.

Pour ce faire, chaque groupe respectera un planning, une enveloppe budgétaire, établira des comptes rendus tenant lieu de convocation à la réunion suivante, disposera d'une assistance technique, d'outils



Les commissions

Elles réuniront l'élu référent de chaque groupe projet et la 2^{ème} personne désignée à ses côtés et permettront :

De faire le point sur l'état d'avancement des travaux des différents groupes

De répondre aux questions pouvant se poser :
planning, blocage, décisions...

De préciser les objectifs de chacun et d'établir les prochaines étapes

3-Les actions possibles pour la commission



1-Renforcer l'attractivité du territoire 13-Affirmer l'attractivité résidentielle du Pays d'Astrée dans un espace élargi

Organisation de **temps d'échange**, de formation (cadre mission urbanisme)

S'inscrire dans la **réflexion du SCOT** schéma de cohérence territoriale Loire Centre : définition des attentes communautaires

S'inscrire dans les **réflexions interSCOT**

Elaboration du SCOT : étude Schéma aménagement, étude SCOT , Etude Schéma économique (Dorsale)

3-Maîtriser un développement équilibré, harmonieux et durable du territoire

31-Affirmer les objectifs communautaires d'aménagement et de développement durable

Préparer un document support sur
l'urbanisme durable

Relever les projets de développement des
communes

Définition des **attentes communautaires**

Elaboration d'un **PLU** plan local d'urbanisme
intercommunal

**3-Maîtriser un développement équilibré,
harmonieux et durable du territoire**

**32-Mettre en œuvre les actions en faveur
d'une meilleure maîtrise du
développement**

**Elaboration du schéma d'accueil
d'activités économiques de la CCPA**

définition du schéma *(en lien avec la
commission vie économique)*

Programme local de l'habitat PLH

étude du PLH

Plan d'actions habitat communautaire

**3-Maîtriser un développement équilibré,
harmonieux et durable du territoire**

**32-Mettre en œuvre les actions en faveur
d'une meilleure maîtrise du
développement**

**S'intégrer dans le plan climat territorial du
Conseil Général de la Loire et du Forez**

étude du PCET

Plan d'actions énergie communautaire

3-Maîtriser un développement équilibré, harmonieux et durable du territoire

32-Mettre en œuvre les actions en faveur d'une meilleure maîtrise du développement

Protéger les zones de production agricoles et viticoles

Incitation à la protection les zones agricoles et
viticoles dans PLU

Soutenir les démarches en faveur d'une
agriculture respectueuse de l'environnement



**3-Maîtriser un développement équilibré,
harmonieux et durable du territoire**

**34-Assurer une gestion environnementale
du territoire**

**Valoriser les milieux naturels et maintenir
la qualité de la biodiversité**

Participation Symilav (syndicat mixte du bassin
versant du Lignon, du Vizézy et de l'Anzon)



**3-Maîtriser un développement équilibré,
harmonieux et durable du territoire**

**34-Assurer une gestion environnementale
du territoire**

Assurer la gestion de l'eau

Participation Symilav

S'assurer de l'inscription des projets des communes dans contrat de rivière et schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

Participation étude sur capacités des ressources en eau



**3-Maîtriser un développement équilibré,
harmonieux et durable du territoire**

**34-Assurer une gestion environnementale
du territoire**

Assurer la gestion des déchets

Plateforme déchets verts

Système gestion des gravats

Etude Equipement système tarification incitative

Participation au Sydemer syndicat mixte d'études pour
le traitement des déchets ménagers et assimilés
résiduels du Stéphanois et du Montbrisonnais

Participation mission ambassadeur (fin 2011)



**3-Maîtriser un développement équilibré,
harmonieux et durable du territoire**

**34-Assurer une gestion environnementale
du territoire**

Valoriser la forêt

Acquisition de parcelles de pins boulangé

Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables

Participation à la mise en place d'un lieu
ressources sur les économies d'énergie et sur
énergies renouvelables

Promotion locale de filières départementales



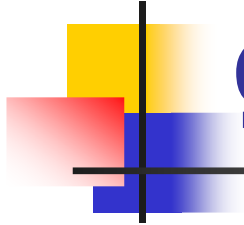
**5-Assurer une plus grande solidarité entre
les habitants et les communes**
57-Traiter les situations d'habitat indigne

dans le cadre des travaux **du CIAS Centre
Intercommunal d'Action Social, du PLH**

4-Les groupes projets possibles pour la commission

1. Gestion environnementale, milieux naturels
2. Gestion des déchets
3. Définition des attentes communautaires, urbanisme, habitat
4. Energies, climat

5-Constitution des groupes





6-Synthèse

Calendrier des réunions
Des groupes projets

Prochaine commission